RAPPORT

DES OPERATIONS DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Séance du 6 juin 1899.

Membres présents : M. Patrice Breland, préfet ; MM. L. Lespérance, H. Whitaker, Jos. Préfontaine, J. A. Lane, W. Hogue, P. Lafrance, conseillers.

Lecture des minutes de la dernière séance ; lecture des minutes de la cour de revision, adoptées.

L'achat d'une machine pour l'entretien des chemins est de nouveau considéré.

Motion Lafrance-Préfontaine—que la machine soit achetée, à condition qu'elle ne coûte pas au-dessus de $1,150 rendue à Elie Station. Adoptée

Le comité nommé pour recevoir les soumissions pour la construction du pont entre les sections 17 et 18, 10. 2., fait rapport qu'une seule soumission a été reçue, celle de Grégoire Breland, pour $105. Mais le bois n'étant pas rendu sur les lieux au temps voulu, le contrat n'avait pu être terminé, et M. Breland étant présent, déclare qu'il ne peut à l'heure actuelle exécuter ces travaux au prix précédent, et demande $135 pour les faire.

Motion Lespérance-Préfontaine : qu'il soit alloué $135 à Breland pour ce contrat, et que le pont soit terminé le ou avant le 20 juillet prochain. Adopté.

Le droit de passage sur le N. E. ¼, 27-11-3, pour atteindre le pont Bird, est repris en considération. M. J. Bird, propriétaire du terrain dit qu'il consent à donner une demie chaine de large pour le chemin, à raison de $50 de l'âcre.

Motion Préfontaine-Lespérance : qne cette offre soit acceptée, parce qu'elle évite la construction d'un nouveau pont ; que Mr. J. Francis, D. L. S., soit autorisé à tracer ce chemin, à en dresser le plan et à le soumettre au conseil. Adopté.

Motion Préfontaine-Lespérance : que le conseiller Hogues soit autorisé à faire l'inspection des chemins publics dans la partie ouest extrême de sa division, et fasse rapport au conseil. Adoptée.

Réclamation du Dr. Chapman, au sujet des retenues sur traitement d'officier de santé pour 1898 ;

Motion Whitaker-Lafrance : que la moitié de la somme de $21.25 soit offerte et payée comme règlement complet de la réclamation. Adoptée.

Motion Lane-Lafrance : que la vente pour taxe de la moité nord du quart sud-est de la section 2-10-1 ouest, faite le 3 décembre 1897 soit annulée, et est annulée conséquemment. Adoptée.

Motion Préfontaine-Whitaker : que le conseil se procure le bois nécessaire à la construction du petit pont entre les sections 12 et 13 11-3 ouest, les parties intéressées offrant de le bâtir sans qu'il en coûte. Adopté.

Motion Whitaker-Lane : qu'un nouveau pont soit construit sur le grand chemin public entre les lots 213 et 214, de St. François-Xavier ; que le conseil se procure le bois nécessaire et demande des soumissions, qui seront reçues à la prochaine réunion.

Motion Lespérance-Préfontaine : Qu'un nouveau pont soit construit sur la station de White Plain. Adopté.

Motion Préfontaine-Lespérance : que le N. P. R. soit requis de laisser un passage entre les sections 2 et 11, 11-3 ouest, le plus tôt possible. Adopté.

Le conseil procède ensuite à la nomination des grands voyers, des inspecteurs et des gardiens d'enclos.

Les comptes sont ensuite lus et adoptés ainsi que les secours alloués pour le mois de juin.



AVIS PUBLIC.

Les soussignés ayant été nommés Commissaires par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis du Nord-Ouest,

DONNENT AVIS PAR LES PRESENTES

qu'à leur retour du District d'Athabaska, vers Octobre prochain, ils feront publier les lieux et dates auxquels ils rvncontreront les Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest, et accorderont des Scrip aux enfants des Métis nés entre le 15 de Juillet 1870 et la fin de Décembre 1885.

JAMES WALKER,
J. ARTHUR COTÉ,
Commissaires des Métis.